

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Commissariat général au développement durable

**Décision du 1<sup>er</sup> avril 2011 portant nomination des membres du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « gestion durable des ressources naturelles »**

NOR : DEVD1109524S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La directrice de la recherche et de l'innovation,  
Vu la circulaire du 25 janvier 2011 relative au nouveau dispositif des comités d'évaluation scientifique et technique de domaine,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Est nommé président du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « gestion durable des ressources naturelles » :

M. Christian BARTHOD, membre permanent de l'autorité environnementale au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD/CPRN).

Article 2

Sont nommés membres du comité d'évaluation scientifique et technique du domaine « gestion durable des ressources naturelles - biodiversité » en tant que personnalités, internes ou externes au ministère, choisies pour leur compétence dans le domaine considéré :

M. Hervé ANDRIEU, directeur de recherche à l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

Mme Annie CHARLEZ, juriste à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

M. Patrick FLAMMARION, directeur de l'action scientifique et technique à l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA).

M. Patrick MARCHANDISE, membre permanent à la section 5 « sciences et techniques » au Conseil général à l'environnement et au développement durable (CGEDD/S5).

M. Lionel MOULIN, chef de la mission « risques, environnement et santé » à la direction de la recherche et de l'innovation au commissariat général au développement durable (CGDD/DRI).

M. Bruno TASSIN, directeur du laboratoire eau, environnement et systèmes urbains à l'École nationale des ponts et chaussées (ENPC/LESU).

M. Jean-Philippe TORTEROTOT, directeur adjoint de la stratégie et de la recherche au Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF).

M. François GAUTHIEZ, directeur adjoint à l'Agence des aires marines protégées (AAMP).

M. Joël LHER, chef du département « environnement et aménagement » au Centre d'études techniques maritimes et fluviales (CETMEF).

M. Denis CLEMENT, membre permanent de l'autorité environnementale au Conseil général de l'environnement au développement durable (CGEDD/CPRN).

M. Gilles LANDRIEU, adjoint au directeur chargé des questions scientifiques et techniques aux parcs nationaux de France (PNF).

M. Jacques TROUVILLIEZ, chargé de mission « biodiversité outre-mer » à la direction de l'eau et de la biodiversité à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN/DEB).

### Article 3

Cette décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 1<sup>er</sup> avril 2011.

*La directrice de la recherche et de l'innovation,*  
R. BRÉHIER